Informations pratiques

Date:

Le 9 octobre de 8h30 à 16h45

Prix:

90 € pour les stagiaires
110 € pour les cotisants au Jeune Barreau de Tournai
130 € pour les non-cotisants au Jeune Barreau de Tournai et avocats/magistrats extérieurs

Le prix comprend la pause café et le repas.

Lieu:

Jardin du Séminaire
Rue des Jésuites, 28
7500 TOURNAI

Réservation:

Via email : jeunebarreau@barreaudetournai.be
Seul le paiement vaut réservation : BE25 6301 6400 0282

Agréations:

Avocats.be : en cours
IFJ : en cours

Contact:

Jeune Barreau de Tournai -
jeunebarreau@barreaudetournai.be



COLLOQUE

Administration de la personne et des biens

Evolutions récentes et enjeux pratiques

Présentation

L'administration des biens et de la personne est une matière en constante évolution, au croisement de la protection des personnes vulnérables, des droits fondamentaux et des réalités du terrain.

Les récentes évolutions législatives, jurisprudentielles et pratiques invitent les professionnels à adapter leurs pratiques et à renforcer le dialogue entre les différents acteurs concernés.

Ce colloque a pour ambition de proposer un état des lieux des questions qui occupent aujourd'hui les administrateurs, les magistrats, les avocats et l'ensemble des intervenants du secteur.

Au travers d'interventions d'experts, seront notamment abordés les interactions entre l'administration de la personne et la législation relative aux droits du patient, la responsabilité civile et professionnelle des administrateurs, les limites de leurs missions et de leurs pouvoirs, la collaboration avec le parquet dans les situations les plus sensibles, ainsi que les questions d'assurance et de couverture des risques liés à l'exercice de cette fonction.

À la fois pratique et prospectif, ce colloque offrira des clés de compréhension, des retours d'expérience et des pistes de réflexion afin d'accompagner les professionnels dans l'exercice d'une mission essentielle : garantir la protection des personnes tout en veillant au respect de leur autonomie et de leurs droits.

Programme

08h30
Accueil

09h00 – 09h15
Introduction par Monsieur Damien Chevalier, Ancien Juge de Paix près la Justice de Paix de Tournai, Avocat honoraire - Modérateur

09h15– 10h00
Maître Jean-François Ledoux – "Points sur la réforme, obligation de formation et déontologie"

10h00 – 10h45 Maître Gilles Oliviers – "La responsabilité des administrateurs et les limites de sa mission"

10h45 - 11h15
Pause

11h15 – 12h00
Maître Alain Schamps – "La loi sur les patients et les décisions à prendre"

12h00 – 12h15
Questions / réponses

12h15 - 13h00
Pause repas

13h00 – 13h45
Madame le Procureur Général Ingrid Godart – "L'administrateur et sa collaboration avec le parquet"

13h45 – 14h30
Monsieur le Juge de Paix du Premier Canton de Tournai Alexandre Chomik – "Les défis de la pratique"

14h30 – 15h15
Madame Joëlle Hartmann – "Les relations entre l'administrateur et les intervenants sociaux"

15h15 – 16h00
Monsieur Vincent Scorier - "Les assurances indispensables afin de pouvoir exercer en toute sérénité"

16h00 – 16h30
Questions / réponses

16h30 – 16h45
Le mot de la fin